

Image not found or type unknown



Donation d'un terrain avec ou sans notaire

Par **EdmoLebonz**, le **13/09/2011 à 12:27**

Bonjour,rnrnNotre père souhaite donner un terrain à ses 3 enfants. comme il s'agit d'un terrain et non d'une somme, je m'interroge sur l'intérêt de passer devant un notaire ou pas?rnrnMerci

Par **mimi493**, le **13/09/2011 à 14:27**

La question ne se pose pas, le notaire est obligatoire pour la mutation d'un bien immobilier.